

Sommaire de l'information financière

Exercice terminé le 31 décembre 2025

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

PROJET POUR DISCUSSION

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la
Ville d'Estérel

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Ville d'Estérel (la « Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2025 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette), des gains et pertes de réévaluation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville d'Estérel au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la VILLE D'ESTÉREL inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Comptables professionnels agréés

VALÉRIE TÉTREULT, CPA auditrice
AMYOT GÉLINAS, s.e.n.c.r.l.
Sainte-Agathe-des-Monts, le xx mai 2026

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025		2024
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Fonctionnement	1	5 203 140	5 843 460	5 745 108
Investissement	2		1 198 339	42 929
	3	5 203 140	7 041 799	5 788 037
Charges				
	4	4 782 520	5 973 964	5 641 335
Excédent (déficit) lié aux activités				
	5	420 620	1 067 835	146 702
Moins : revenus d'investissement	6 ()	(1 198 339)	(42 929)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales				
	7	420 620	(130 504)	103 773
Éléments de conciliation à des fins fiscales				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8		1 049 700	979 429
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9			
Remboursement de la dette à long terme	10 (445 800)	(445 800)	(428 347)
Affectations				
Activités d'investissement	11 (89 000)	(331 560)	(247 395)
Excédent (déficit) accumulé	12	114 180	136 229	174 282
Autres éléments de conciliation	13			
	14	(420 620)	408 569	477 969
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales				
	15		278 065	581 742

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	3 161 188	3 109 712
Débiteurs	2	1 282 288	717 797
Prêts	3		
Placements de portefeuille	4		
Autres	5		
	6	4 443 476	3 827 509
Passifs			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7		
Emprunts temporaires	8		
Créditeurs et charges à payer	9	1 566 925	1 351 883
Revenus reportés	10	135 235	236 451
Dette à long terme	11	6 249 604	6 170 138
Passif au titre des avantages sociaux futurs	12		
Autres	13	15 223	
	14	7 966 987	7 758 472
Actifs financiers nets (dette nette)	15	(3 523 511)	(3 930 963)
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	16	10 483 702	9 794 519
Autres	17	128 854	157 654
	18	10 612 556	9 952 173
Excédent (déficit) accumulé	19	7 089 045	6 021 210

Extrait du rapport financier, page S8

DÉTAIL DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	1 254 344	981 279
Excédent de fonctionnement affecté			
▪ Budget 2025	2.1		199 000
	3		199 000
Réserves financières			
Service de l'eau	4		
Autres			
▪	5.1		
Fonds réservés			
Fonds de roulement	6	179 405	324 377
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	7	561 359	743 859
Fonds local d'investissement	8		
Fonds local de solidarité	9		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	10	20 000	15 000
Autres			
▪	11.1		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	12	()	()
Financement des investissements en cours	13	849 345	149 788
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	14	4 224 592	3 607 907
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	15		
	16	7 089 045	6 021 210

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	5 631 861	6 072 212
Endettement net à long terme (compte tenu de l'agglomération, s'il y a lieu)	2	5 790 038	6 830 354

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	6 091 415	5 979 615
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	194 785	242 385
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7		
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	6 286 200	6 222 000

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025		2024
		Budget	Réalizations	Réalizations
Fonctionnement				
Taxes	12	4 564 691	4 705 442	4 524 425
Compensations tenant lieu de taxes	13			
Quotes-parts	14			
Transferts	15	21 249	28 451	74 732
Services rendus	16	79 200	136 621	100 255
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	517 000	869 250	910 697
Autres	18	21 000	103 696	134 999
	19	5 203 140	5 843 460	5 745 108
Investissement				
Taxes	20			
Quotes-parts	21			
Transferts	22		950 439	40 891
Autres	23		247 900	2 038
	24		1 198 339	42 929
	25	5 203 140	7 041 799	5 788 037

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		Budget 2025		Réalizations 2025		Total	Réalizations 2024
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
Administration générale	1	1 213 661	1 307 130	47 893		1 355 023	1 170 082
Sécurité publique							
Police	2	769 008	810 527	54 608		865 135	778 652
Sécurité incendie	3	313 717	313 717			313 717	314 161
Autres	4	204 335	216 349			216 349	161 034
Transport							
Réseau routier	5	868 053	886 032	798 248		1 684 280	1 692 629
Transport collectif	6	11 015	11 015			11 015	9 767
Autres	7						
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	176 631	151 060	59 511		210 571	237 949
Matières résiduelles	9	102 297	121 415			121 415	99 397
Autres	10	264 878	239 437			239 437	283 925
Santé et bien-être	11	3 627	3 627			3 627	3 513
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	152 838	140 506	4 184		144 690	140 643
Promotion et développement économique	13	35 449	35 449			35 449	31 630
Autres	14						
Loisirs et culture	15	333 867	342 765	85 256		428 021	382 268
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	333 144	345 235			345 235	335 685
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	4 782 520	4 924 264	1 049 700		5 973 964	5 641 335
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20		1 049 700 (1 049 700)			
	21	4 782 520	5 973 964			5 973 964	5 641 335

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

		2025	2024
		Réalizations	Réalizations
Revenus d'investissement	1	1 198 339	42 929
Éléments de conciliation à des fins fiscales			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (1 738 883)(700 139)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 ())
Financement à long terme des activités d'investissement	4	510 000	450 000
Affectations			
Activités de fonctionnement	5	331 560	247 395
Excédent accumulé	6	398 541	
	7	(498 782)	(2 744)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	699 557	40 185

Extrait du rapport financier, page S14

PROJET POUR DISCUSSION